



Inauguration du nom de la Place des Portalottes

FETE SUR LA PLACE DU VILLAGE



De nombreux habitants ont pris part à la fête organisée le 30 septembre 2022 par la Commune, en collaboration avec les organisateurs du marché, afin de découvrir le nom officiel de la place du village, la *Place des Portalottes*, et partager l'apéritif offert à la population.

La manifestation s'est déroulée en deux temps avec une partie officielle, agrémentée par les prestations de la fanfare, durant laquelle la place a été baptisée de son nom officiel *Place des Portalottes*.

La population était ensuite invitée à un apéritif sur la place du village servi en collaboration avec les organisateurs du marché de la place jaune, qui avait lieu à la même date. Les participants ont ainsi eu tout le loisir de découvrir les nombreux produits proposés par les producteurs locaux.

Origine du nom de la Place des Portalottes

Le nom de la Place des Portalottes va puiser ses racines dans l'histoire du village. Alors que le nom d'Attalens est évoqué pour la première fois au Moyen Age, son existence remonte à l'Antiquité, comme en attestent les traces de la voie romaine reliant Rome à Avenches en passant par Vevey, Attalens et Oron et la découverte de tombes burgondes.

Ce nom s'inspire des Pouărta lota (les porte-hottes), le sobriquet en patois des habitants d'Attalens, qu'il faut prononcer porta lota. L'origine du surnom remonte ainsi au temps où les paysans du village descendaient à pied, la hotte au dos, vendre fruits et légumes au marché de Vevey.

Les travaux de réaménagement du centre du village ont duré une année et se sont terminés au printemps 2019, créant un véritable lieu de rencontre où il fait bon flâner. La place des Portalottes est ainsi un joli clin d'œil à l'histoire puisqu'elle permet à Attalens d'accueillir enfin...un marché, un concert ou une fête villageoise au cœur du village.



Commune

RECEPTION DES NOUVEAUX CITOYENS

La fête du 30 septembre 2022 a également servi de cadre à la réception des nouveaux citoyens. En effet, après une parenthèse de deux ans liée à la situation sanitaire, le Conseil communal a joint l'utile à l'agréable en recevant les nouveaux citoyens lors d'une réception officielle organisée sous la tente montée à cet effet.



Les nouveaux habitants de la Commune, les jeunes ayant atteint leur majorité, ainsi que les personnes nouvellement naturalisées étaient conviés à l'événement. Après une brève présentation de leur dicastère par les Conseillers communaux, M. Dick Perroud, Président du Conseil général, a expliqué le rôle du pouvoir législatif d'Attalens.

Au terme de cette présentation communale, place à la fête ! Les nouveaux citoyens pouvaient participer à l'inauguration de la place du village, mais également se régaler d'un délicieux repas offert dans un des food-trucks présents au marché ce jour-là.



Couvert de Tatroz

LES PETITS BATEAUX D'ANTOINE GUIGNARD

Le couvert de Tatroz qui permettra aux habitants du hameau de se rencontrer ou d'attendre le bus à l'abri des intempéries est désormais terminé.



Les petits bateaux, deux œuvres réalisées par l'artiste Antoine Guignard, ont été installées sous le couvert durant l'automne 2022 après avoir été présentées lors de l'exposition Bossonn'Art.

C'est à l'aide d'une ponceuse, d'une meule et d'un chalumeau qu'Antoine Guignard, né à la Vallée de Joux en 1984, alias LPVDA, réalise des œuvres poétiques sur bois.

LPVDA, pour « Les Pinceaux verts d'Antoine », dessine et peint depuis sa plus tendre enfance. Après s'être essayé au graffiti durant son adolescence, il s'entraîne en autodidacte à différentes techniques. Il finit par abandonner crayons et pinceaux pour s'adonner au ponçage sur bois et réalise sa première œuvre sur une ancienne grange en 2017. Depuis, l'artiste crée des œuvres uniques en explorant les veines, les nœuds et les patines du bois.

Réalisés sur d'anciennes portes de grange de Tatroz, *Les petits bateaux* montrent dans la première œuvre les souvenirs d'enfance qui affleurent à la surface, avec les feuilles mortes qui se transforment en petits bateaux posés sur le ruisseau pour une croisière vers l'infini et l'indéfini.

Comme si le spectateur était entré dans la première œuvre, la deuxième révèle la vision de l'enfant, mettant à l'eau son imagination, son bateau, la feuille morte.



Séance du Conseil général du 11 octobre 2022

FINANCEMENT DE CREDITS D'ETUDES

Lors de la séance du 11 octobre 2022, deux investissements relatifs à des crédits d'études ont été présentés pour approbation au Conseil général d'Attalens.

Dans le but de valoriser le patrimoine immobilier communal, le Conseil communal a lancé une réflexion afin de définir les affectations futures des parcelles et bâtiments communaux.

Des ateliers participatifs ont permis d'établir des priorités, les deux premiers projets envisagés étant le *Cœur du village* et l'*Entrée du village*.

Cœur du village - Financement du développement du projet



Le Conseil Communal a sollicité le Conseil Général pour un crédit d'investissement de CHF 152'000.- pour les honoraires couvrant les phases d'étude de faisabilité, de développement du projet, d'appels d'offres et l'obtention de l'autorisation de construire. Les plans d'exécution de l'ouvrage ne sont pas prévus dans cette phase.

Le futur bâtiment se compose principalement d'une salle pour les repas de l'accueil extrascolaire, de salles pour les sociétés locales et d'un rez-de-chaussée modulable en

prolongement de la place des Portalottes. Ce bâtiment sera raccordé au chauffage à distance communal. Le coût approximatif de cet ouvrage est d'environ CHF 4 millions.

Le Conseil général a approuvé le budget d'investissement par 23 oui, 3 non et 2 abstentions.

Entrée du village – Financement du développement du plan d'aménagement de détail (PAD) et programmation du projet



Afin d'avancer sur le projet *Entrée du village*, un PAD doit être établi afin de répondre aux exigences du plan d'aménagement local (PAL). Il est également nécessaire de finaliser l'étude de l'affectation des futurs locaux, afin de définir clairement la volumétrie des bâtiments.

Le Conseil communal a sollicité le Conseil général pour un montant de CHF 80'000.- pour les honoraires d'un bureau d'architecture couvrant ces prestations. Celui-ci a approuvé le budget d'investissement par 20 oui, 5 non et 3 abstentions.



Mandat à Régie Châtel SA

GESTION DU CARAVANING D'EN-FAYE

Suite à des échanges entre la Commune d'Attalens et la Société de développement d'Attalens (SDA), celle-ci a communiqué courant juin 2021 qu'elle renoncerait à la gestion du caravanning d'En-Faye dès le 31 octobre 2022, principalement en raison de la charge de travail très importante que cela représente. Cette information avait également été communiquée aux locataires du caravanning lors d'une séance organisée en juin 2021 par la SDA.

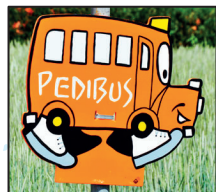
Suite à cette décision de la SDA, la Commune, propriétaire du terrain où se situe le caravanning, a procédé à une étude sur les différentes options envisageables concernant l'avenir de celui-ci.

Pour en assurer le bon fonctionnement, la gestion administrative du caravanning a été confiée à la société Régie Châtel SA à partir du 1^{er} novembre 2022. Celle-ci s'est adjoint les services de l'entreprise PMS Perroud Multi Services pour l'entretien et la gestion technique du caravanning. Les locataires ont été informés de la décision de la Commune et les contrats de location modifiés en conséquence.



Mobilité douce

RAPPEL RELATIF AUX LIGNES PEDIBUS



Vous aimeriez que vos enfants se rendent à pied à l'école et qu'ils soient accompagnés ?

Nous rappelons que trois lignes Pedibus sont ouvertes avec chacune une répondante qui veille au bon fonctionnement de la ligne.

Ligne La Grande Fin Répondante : Julie Rüfenacht, Rte de la Grande-Fin 56, 076 239 83 66

Ligne La Jaqua Répondante : Nadège Echenard, Rue de la Jaqua 126, 076 474 73 33

Ligne Corcelles Répondante : Emilie Grangier, Rte de Bossonnens 7, 079 715 62 17

Si vous souhaitez intégrer une de ces lignes, n'hésitez pas à prendre contact avec une des répondantes. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'engage également à le conduire une à deux fois par semaine selon les besoins. **La ligne de Corcelles en particulier cherche des familles.**

Pour de plus amples informations sur le Pedibus, rendez-vous sur le site internet de l'école : <https://ecole-basse-veveyse.ch/informations/pedibus/> ou contactez la Coordination Pedibus Fribourg/ATE, qui vous informe et vous soutient : fribourg@pedibus.ch – 076 430 05 58 – www.pedibus.ch




Grandes améliorations de l'horaire 2023

TRANSPORTS PUBLICS

Avec l'entrée en vigueur du nouvel horaire des transports publics le 11 décembre 2022, découvrez les principales nouveautés de l'horaire 2023 pour la Veveysse.

- Une nouvelle ligne de bus directe 217 reliera chaque heure **Vevey à Palézieux**. En gare de Palézieux, elle permettra des correspondances avec les trains grandes lignes et régionaux.
- Les lignes *Vevey-Châtel-St-Denis* 213 et *Vevey-Bossonnens* 216 sont renforcées.
- L'offre pour les bus de nuit est modifiée et ne sera plus soumise à un supplément tarifaire.

Attalens Pour / De	Principales améliorations
Vevey	Doublément de la cadence : de 60 à 30 minutes
Palézieux	 Nouvel arrêt de bus « Attalens Montessinge » à proximité de la déchetterie Horaire continu 7 jours sur 7 : <ul style="list-style-type: none">• Cadence de 60 minutes de 6h00 à minuit environ• Cadence de 30 minutes directe en semaine aux heures de pointe (matin – midi – soir) ou via Bossonnens
Bossonnens	Ajout de la cadence de 30 minutes en semaine aux heures de pointe
Châtel-St-Denis	Via Bossonnens : correspondances rapides en semaine aux heures de pointe pour élèves du CO, étudiants, pendulaires... Via La Chaux : correspondances rapides en continu du lundi au samedi

Comme vous pouvez le constater, avec ces améliorations, l'offre pour les habitants Attalens n'a jamais été aussi attractive. Alors, ... rendez-vous dans le bus ?



Mesures d'économie communales

RISQUE DE PENURIE D'ENERGIE

Face à la menace d'une éventuelle pénurie d'énergie l'hiver prochain, la Commune d'Attalens, dans un souci d'exemplarité, a pris des mesures d'économies d'énergie qui portent notamment sur la diminution de l'éclairage public et une baisse de la température de chauffage dans les bâtiments communaux.

Eclairage public

Une extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 (au lieu de de 1h00 à 5h00) sera mise en œuvre sur toutes les routes communales, le temps d'effectuer les interventions nécessaires sur le réseau.

Cette mesure vient s'ajouter aux économies déjà réalisées par la Commune dans ce domaine avec la rénovation progressive de l'éclairage public et le passage à la technologie LED permettant une diminution de la consommation d'électricité d'environ 60% par candélabre.

Eclairage de fêtes

Une réduction des illuminations a été décidée pour les fêtes de fin d'année. Seuls les sapins seront maintenus à Attalens et Tatroz. Les autres éclairages de Noël ne seront pas installés cette année.

Bâtiments communaux

Afin de réduire la consommation énergétique, une série de mesures a également été prise pour les bâtiments communaux, dont la plus significative est la baisse de la température à environ 20° dans les bureaux.

D'autres mesures ont été décidées et communiquées aux utilisateurs des bâtiments, comme l'extinction complète des appareils électriques en dehors des heures de travail, une utilisation modérée de l'ascenseur ou encore la fermeture des volets et stores le soir et le week-end.

Ce plan d'action complète les mesures déjà prises depuis plusieurs années par la Commune comme l'équipement systématique de luminaires LED, l'installation de détecteurs de mouvements, le pilotage et la gestion du chauffage ou encore l'optimisation des heures de fonctionnement des ventilations.

Enfin, la Commune ne peut qu'encourager les commerces et entreprises locales à arrêter leurs éclairages en dehors des heures d'ouverture ou de travail ou au moins en limiter les horaires.

Le Conseil communal suit l'évolution de la situation et initiera si nécessaire les actions supplémentaires qui pourraient lui être demandées par le Canton ou la Confédération.



Couleurs communales

VENTES DE VERRES A VIN BLANC

Vous souhaitez boire un apéritif entre amis avec des verres aux couleurs communales ? C'est désormais possible.

Vous avez en effet la possibilité d'acheter des verres à vin blanc à pied, d'une contenance de 12 cl, avec l'écusson de la Commune, au prix de CHF 25.- par carton de 6 verres.

Deux modèles sont disponibles avec une impression du blason communal qui diffère.

Les verres sont en vente à l'administration communale durant les heures d'ouverture.



Finances communales

LE BUDGET 2023

Pour la 3^{ème} année, Attalens pratique le plan comptable harmonisé MCH2 et est entrée dans une certaine normalité comptable.

Compte de résultat - Pour l'élaboration du budget, le Conseil communal et les chefs de service se sont impliqués en passant systématiquement en revue les états financiers et les besoins. Le budget 2023 se monte ainsi à 23.4 mio CHF, contre 24.3 mio CHF pour 2022.

Le défi est de taille. Certaines charges de district, notamment en faveur de la santé et du social (RSSV), de la professionnalisation de l'Association des communes de la Veveyse (ACV), du service de soutien scolaire (SLPP-GV), continuent d'augmenter. Globalement, les charges liées augmentent ainsi de 587'000 CHF.

Veillant à suivre au plus près l'évolution des revenus en lien avec les impôts, tant ordinaires que spéciaux, le Conseil communal a prévu une hausse de CHF 139'000.-. Le prélèvement au capital reste dans un ordre de grandeur légèrement inférieur au budget précédent, ceci également grâce à la réserve de réévaluation du patrimoine administratif. Le budget 2023 prévoit ainsi un prélèvement de CHF 490'000.-, contre un prélèvement estimé à CHF 535'000.- en 2022. Le Conseil communal relève que les « bonnes années du passé » sont d'une grande importance pour maintenir un équilibre financier et garder une situation fiscale très favorable.

Investissements - 2023 voit la mise en pratique concrète du programme de législature avec des crédits à hauteur de CHF 565'000.-.

Informations communales

Le Conseil communal se veut rassurant dans l'élaboration du budget 2023, sachant que les statistiques fiscales continuent de montrer que la Commune peut compter sur des revenus réguliers. Les bonnes années du passé permettent également d'assumer les dépenses, tant communales que de district, au service des citoyens. Le Conseil communal est néanmoins conscient que le budget équilibré par « prélèvement au capital » restera présent durant les prochaines années. Ce sujet fera d'ailleurs l'objet de réflexions lors du bouclage des comptes 2022.



Administration communale et service technique

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires du guichet et de la permanence téléphonique de l'administration communale et du service technique seront modifiés **dès le 3 janvier 2023** afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et optimiser le fonctionnement des services. L'ouverture au public sera organisée de la façon suivante :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 à 11h30	13h30 à 16h00
Mardi	09h00 à 11h30	13h30 à 16h00
Mercredi	09h00 à 11h30	13h30 à 18h00*
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	07h30 à 11h30	Fermé

* Sauf : - le service technique ferme à 16h00.
- les veilles de fêtes l'administration et le service technique ferment à 16h00.



Commune

EN BREF

Accès aux équipements d'eau potable


Afin de faciliter les travaux d'entretien, nous rappelons aux propriétaires que l'accès aux infrastructures d'eau potable situées sur leur terrain doit être garanti à tout moment.

De plus, l'emplacement de la vanne de raccordement à l'eau potable doit être connu du propriétaire et dégagé.

Fermeture bureau communal et déchetterie

Durant les fêtes de fin d'année, le **bureau communal** sera fermé du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier 2023. Réouverture du guichet le mardi 3 janvier 2023 à 9h00.

La déchetterie et le compost seront fermés les 24 et 31 décembre 2022 et le 2 janvier 2023.



**Joyeux Noël et
heureuses
fêtes de fin
d'année à tous**